

De nombreux gouvernements bilatéraux et leurs organismes – membres et non membres de l'OCDE – offrent des facilités de financement à la fois moins concessionnelles et non concessionnelles, y compris des crédits à l'exportation. Ces derniers sont des prêts concédés spécialement pour financer le commerce et souvent liés aux exportations du pays créancier. Les institutions de crédit bilatérales offrent parfois une enveloppe de financement constituée d'un prêt non concessionnel ou d'un crédit à l'exportation et d'un don, afin de contourner les plafonds d'emprunt des pays en développement.

Vous trouverez des informations sur les prêts bilatéraux non concessionnels de l'OCDE dans [Considérations analytiques clés pour la mobilisation de ressources extérieures par les pouvoirs publics](#)

, les

[Guides de donateurs](#)

et

[Taux d'Intérêt Bilatéraux](#)

. Pour les prestataires d'aide du Sud, des informations sont disponibles dans

[South-south and triangular development cooperation](#)

.

Pour aider les pays à renforcer leurs capacités à analyser les ressources bilatérales moins et non concessionnelles dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de nouveaux financements extérieurs, DFI a mis au point des [supports et manuels de formation](#) détaillés.

Afin d'aider les pays en développement à déterminer leurs meilleures options de financements, DFI a mené une recherche sur les avantages et les inconvénients de différents types de financements non concessionnels, qui est présentée dans [Diversifying Sources of Financing for Development](#) et [Considérations analytiques clés pour la mobilisation de ressources extérieures par les pouvoirs publics](#)

.